



Migration des professionnels de la santé : enjeux éthiques

La Tunisie est désormais l'un des pays les plus pourvoyeurs de diplômés de l'enseignement supérieur émigrant aux pays riches, notamment européens. Le secteur de la santé se trouve parmi les plus touchés. C'est un véritable phénomène mondial auquel la Tunisie paye un tribut de plus en plus lourd : entre 2015 et 2020, 3300 médecins ont quitté le pays pour exercer sous d'autres cieux¹.

Cette « fuite des cerveaux » soulève d'innombrables questions de plusieurs ordres selon la perspective adoptée.

La migration touche surtout les plus jeunes, même si des professionnels installés depuis plusieurs années, voire des seniors, sont de plus en plus tentés.

Un regard socio-anthropologique est nécessaire pour révéler la trame profonde d'un tel phénomène social. En effet, des enquêtes exploratoires indiquent un réel malaise dans la profession, en particulier chez les jeunes.

Les ressources humaines qualifiées, notamment en santé, sont une cible privilégiée d'un marché mondialisé et fortement concurrentiel. Les flux internationaux de professionnels de la santé constituent, toutefois, une menace potentielle pour les systèmes de santé des pays en développement qui ont de plus en plus de mal à garder leurs diplômés.

Les aspects socio - économiques sont évidemment incontournables pour appréhender objectivement cette « hémorragie » du capital humain et proposer les stratégies les plus susceptibles d'y apporter des solutions adaptées. Ils ne doivent toutefois pas masquer les enjeux éthiques de la migration des professionnels de la santé et les tensions entre plusieurs valeurs qu'elle peut véhiculer.

La migration des professionnels de la santé est une question éthique complexe qui exige une réflexion approfondie sur les droits individuels, les responsabilités envers la communauté, la justice globale et les moyens de minimiser les inégalités en matière de santé à l'échelle mondiale au nom du principe de solidarité internationale.

¹<https://www.ins.tn/publication/rapport-de-lenquete-nationale-sur-la-migration-internationale-tunisia-hims>

« Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »².

Comment articuler ce droit avec un préjudice potentiel des pays quittés du fait de la perte de leur « capital humain » ?

Doit-on considérer la mobilité internationale des professionnels de la santé à partir d'une évaluation uniquement économique des coûts et des bénéfices ou à partir du principe de la liberté de déplacement des individus et leur souveraineté sur leur propre vie ?

Est-il acceptable qu'un professionnel de la santé dont la formation a énormément coûté à son pays ne contribue pas d'abord à combler un tant soit peu les déserts médicaux et les besoins vitaux de ses concitoyens ?

Qu'en est-il de la responsabilité des pays de départ dans la mise en place des politiques susceptibles de retenir les professionnels de la santé ?

Qu'en est-il de la responsabilité des pays d'accueil ? Est-il équitable que des pays riches qui refoulent par dizaines de milliers les candidats à l'immigration venant des pays du Sud, accueillent à bras ouverts les migrants quand ils sont détenteurs d'une compétence rare, fruit d'un investissement coûteux pour leur pays d'origine ? Cette migration sélective est-elle acceptable ? Comment passer d'une situation de dépossession de matière grise à des échanges « gagnant-gagnant » ?

Les réponses éthiques à ces questions sont essentielles pour guider les politiques et les actions dans ce domaine.

Les interventions programmées lors de cette **Conférence annuelle** s'attacheront à apporter quelques éléments de réponses à ces questionnements.

Etat des lieux en Tunisie

Rym GHACHEM, Rym HALOUES

Objectifs

- Exposer les données actuelles de la migration des professionnels de la santé ;
- Analyser les motifs personnels et les déterminants structurels de la migration des professionnels de la santé ;
- Evaluer l'impact de ces départs sur les indicateurs de la santé publique.

²Article 13 de la Déclaration Universelle des Droits Humains.

Les jeunes professionnels de la santé entre le désir de partir et la redevabilité sociale

Amira JAOUA

Objectifs

- Analyser les motifs du désir d'émigration des jeunes médecins
- Explorer le sentiment de redevabilité sociale auprès des jeunes médecins
- Exposer les grandes lignes des solutions à apporter pour réguler la migration des professionnels de la santé à travers la perspective des jeunes médecins

Migration des professionnels de la santé : Politiques et stratégies internationales de régulation

Riadh Ben KHALIFA

Objectifs

- Analyser la migration des professionnels tunisiens de la santé au regard des flux migratoires internationaux ;
- Exposer les stratégies de régulation et leur impact.

Politique de l'OMS face à la migration des professionnels de la santé

Henrik AXELSON

Objectifs

- Exposer les prises de positions de l'OMS sur la migration des professionnels de la santé ;
- Discuter les mesures de régulation préconisées et leur efficience

La migration des professionnels de la santé : dilemmes éthiques

Zeineb CHERNI

Objectifs

- Analyser la migration des professionnels de la santé dans une perspective éthique intégrant plusieurs approches ;
- Articuler les préoccupations éthiques en matière de choix et de liberté individuels avec les intérêts communautaires et nationaux.

Synthèse

Wafa HARRAR MASMOUDI, Rym RAFRAFI